



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
 94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 300 (trois cents virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 2B groupe, SAS en formation dont le siège social sera situé à 16 Rue Louison Bobet 35520 La Mézière FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 20/08/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Marius Paigier, la somme de 99 euros ;
- Lilian Gonzag Cornilleau, la somme de 99 euros ;
- Lilian Thomas Henri Crespel, la somme de 99 euros ;
- Marie Valérie Nicole Autissier, la somme de 3 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 16/02/2025 et sera caduc par la suite.

Fait à Vincennes

Le **21 AOUT 2024**

**Me Valérie MESNAGER**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [formalites.92074@paris.notaires.fr](mailto:formalites.92074@paris.notaires.fr)